

les bonnes relations qui existent ici, sous l'égide de la vérité religieuse, entre le capital et le travail.

RIMOUSKI

— Le 30 août, Mgr l'évêque de Rimouski a fait la bénédiction du monastère que les Ursulines de Québec viennent de fonder en cette ville. Comme on le sait, les Révérendes Dames y tiendront un pensionnat et une Ecole normale, subventionnée par le gouvernement provincial.

— Depuis le mois de mai, un orphelinat agricole, dit de N.-D. des Champs, est établi à Paspébiac (Bonaventure). Cette institution, qui a pour directeur un prêtre français, M. l'abbé Cramillon, a été fondée par une personne de Paris, Mlle M. Prévotat.

CHICOUTIMI

— Par décision de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi, ont été nommés :

- M. l'abbé Marcellin Hudon, curé de La Malbaie ;
- “ Onésime Lavoie, curé de Saint-Prime ;
- “ Arthur Guay, curé de Saint-Bruno ;
- “ Almas Larouche, curé de Saint-Félicien ;
- “ Philippe Tremblay, curé de Saint-Hilarion ;
- “ Amédée Gaudrault, curé des Bergeronnes ;
- “ Joseph Allard, curé de Saint-Placide ;
- “ Salmon Rossignol, aumônier de l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul ;
- “ A. Delay, vicaire à Chambord ;
- “ Nazaire Bergeron, vicaire à Saint-Joseph d'Alma ;
- “ Louis Plourde, vicaire à la Baie Saint-Paul ;
- “ Jean Brassard, vicaire à la Cathédrale ;

MM. les abbés S. Bluteau, J.-A. Tremblay et M. Gravel, professeurs au Séminaire de Chicoutimi.

— Les deux retraites ecclésiastiques ont eu lieu dans la dernière quinzaine du mois d'août. Elles ont été prêchées par le R. P. Roux, S. J.

SAINT-BONIFACE, MAN.

— Les RR. PP. Oblats, qui publiaient déjà l'*Ami du Foyer*, belle revue mensuelle (50 cts par an), viennent d'en détacher